

*Les subsides*

Incidentement, que s'est-il passé après l'élection du présent gouvernement? Je vais donner quelques citations rapides. Le 9 mai 1981, le ministre des Finances d'alors, l'actuel vice-premier ministre, donnait ce conseil:

... le gouvernement ne viendrait pas à la rescousse des propriétaires qui doivent renouveler une hypothèque, ou des acheteurs d'une première maison qui sont à la merci des circonstances.

● (1120)

Il ne s'estimait pas en mesure de donner des conseils aux gens sur la façon de mener leurs affaires. Cette déclaration a été faite après que les taux d'intérêt eurent atteint 18 p. 100, monsieur le Président. Évidemment, ce personnage, une fois porté au pouvoir, ne pouvait pas donner de conseils aux débiteurs hypothécaires ou à d'autres sur la conduite à tenir devant les taux d'intérêt élevés.

Qu'est-ce que ce même ministre, aujourd'hui secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait à dire, le 21 novembre 1980, à peine six mois après les élections où les libéraux avaient promis, si la population les élisait, de faire baisser les prix pétroliers? La *Gazette* de Montréal rapportait ses paroles en ces termes:

Les Canadiens vont devoir accepter un niveau de vie inférieur pour s'adapter aux prix plus élevés de l'énergie...

Voilà quelle est l'attitude du gouvernement après avoir été élu et être sûr de demeurer au pouvoir pendant cinq ans. Quand le prix du pétrole a augmenté, il a conseillé aux Canadiens d'accepter une baisse de leur niveau de vie pour compenser la hausse des prix de l'énergie.

Enfin, le 12 décembre 1980, à peine six ou neuf mois après que le premier ministre eut déclaré que nous pourrions fixer les taux d'intérêt au Canada indépendamment des taux aux États-Unis, le même ministre a déclaré ceci, comme le rapportait le *Globe and Mail*:

Le Canada exerce peu de contrôle sur les taux d'intérêt, qui ont augmenté de 39 p. 100 depuis la présentation de l'exposé budgétaire fédéral du 28 octobre, mais grâce aux mesures prises par le gouverneur de la Banque du Canada, les taux au Canada ne sont pas obligés de suivre les taux aux États-Unis, a-t-il déclaré.

Il ne peut pas jouer sur les deux tableaux, monsieur le Président. Ou bien le Canada possède une certaine maîtrise des taux d'intérêt et peut donc agir de façon indépendante comme le prétendait le ministre, ou bien ce n'est pas le cas.

Selon cet article, le ministre aurait affirmé que les taux au Canada n'étaient pas nécessairement liés aux taux aux États-Unis. Aujourd'hui, le ministre d'État (Finances) (M. MacLaren) suit l'exemple de son maître, le ministre des Finances (M. Lalonde), et déclare: «Bien entendu, nous sommes obligés de suivre les taux d'intérêt aux États-Unis.» En effet, monsieur le Président, nous sommes obligés de suivre les taux en vigueur aux États-Unis à cause de l'incompétence, de l'insouciance et des politiques économiques imbéciles du gouvernement.

Pour l'instant, nous devons suivre les taux d'intérêt en vigueur aux États-Unis. Il s'agit de savoir si nous pouvons nous libérer de cette obligation. Le pouvons-nous? Samson peut-il briser les chaînes? Je dis que oui. Nous pouvons briser les chaînes de cette dépendance en élisant un gouvernement qui arrêtera cette marche tragique vers des déficits de plus en plus énormes. C'est la seule façon d'y parvenir, monsieur le Président.

On ne peut pas rectifier la situation en reconduisant un parti libéral remis à neuf, un parti libéral qui, comme un boa constrictor, ne fait que changer de peau. M. Turner s'occupe maintenant du changement de peau du parti libéral. Il essaie de donner une nouvelle apparence au parti. On nous dit que la chenille Trudeau doit se transformer en papillon Turner pour que le parti semble avoir été remis à neuf. Peu importe ce que sera le nouveau visage du parti car, comme je viens de l'expliquer, nous ne pouvons pas croire la moindre chose que nous dit le parti libéral au Canada.

A la fin de mars 1984, la dette nette du Canada s'élevait à 150,9 milliards de dollars, ce qui représente 38 p. 100 du PNB. Elle aura atteint 181 milliards de dollars à la fin de l'année. Depuis douze ans, tous les ministres des Finances du parti libéral promettent de réduire la dette. Le 28 juin 1982, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures disait la même chose dans son exposé budgétaire. Voici ce qu'on y trouve, comme en témoigne la page 18883 du hansard:

D'aucuns disent que le gouvernement devrait imprimer plus de billets de banque. Certains déclarent qu'il devrait laisser le déficit s'accroître.

Cependant, cela conduirait à un échec pitoyable. L'inflation et le chômage empireraient. Les taux d'intérêt monteraient encore plus. Le Canada ne serait plus compétitif sur les marchés mondiaux. La reprise serait repoussée à plus tard.

Voilà ce qui devait arriver si on laissait le déficit augmenter. Qu'est-ce que le ministre a fait? Il a laissé le déficit augmenter. Il a laissé le déficit monter en flèche et on a vu se produire exactement ce que le ministre avait prédit.

Qu'y a-t-il d'autre pour nous alarmer, monsieur le Président? La faiblesse du dollar canadien dépend non seulement des déficits internes du gouvernement, mais aussi de nos emprunts à l'étranger et de la sortie de capitaux du Canada. Les capitaux d'investissement quittent le Canada et sont remplacés par des emprunts coûteux faits à l'étranger en devises fortes. En même temps, le service de la dette a énormément augmenté.

Chaque année depuis 1977, le Canada a dû emprunter en devises fortes à l'étranger à cause de sorties importantes de capitaux. Saviez-vous, monsieur le Président, que pendant la période écoulée de 1977 à 1983, notre déficit cumulatif du compte courant s'est élevé à 16,3 milliards de dollars, tandis que 50,9 milliards de dollars ont quitté le Canada au total, ce qui veut dire que nous avons dû emprunter à l'étranger plus de 65 milliards de dollars?

Cela a exercé des pressions à la baisse sur le taux du change, obligé le gouvernement à contracter d'énormes emprunts à l'étranger et entraîné des taux d'intérêt élevés. Nous perdons des capitaux d'investissement peu coûteux. Ils sont remplacés par des emprunts coûteux. Permettez-moi de citer les chiffres. En 1973, le Canada avait une dette extérieure de 16,4 milliards, ce qui était 13 p. 10 de notre PNB et 53 p. 100 de nos exportations. A l'heure actuelle, cette dette s'élève à 127,4 milliards de dollars ce qui correspond à 33 p. 100 de notre PNB et à 118 p. 100 de nos exportations dans n'importe quelle année donnée. Durant cette période, les sorties de capitaux ont été de 2,6 milliards en 1977, 5,3 milliards en 1978, 4,4 milliards en 1979, 3,8 milliards en 1980, 20,3 milliards en 1981, 5,6 milliards en 1982 et 8,9 milliards en 1983. Cette situation, cet exode des capitaux sont imputables à l'hostilité du gouvernement envers l'investisseur canadien.